

Fonctionnement, maîtrise, financements, bien-vivre.

Le budget de fonctionnement de la commune, c'est celui qui recense les dépenses générales, à savoir : fongibles, électricité, alimentation, fournitures scolaires, entretien de la voirie et des bâtiments, du matériel roulant, auxquelles il faut ajouter les contrats d'assurances, la dotation du CCAS, les subventions diverses, et le poste le plus important : les frais de personnel.

En 2007, pour 8600 habitants, ces dépenses représentaient 9 800 k€ soit 1 139€ /habitant.

En 2017, pour 10000 habitants, il est prévu 10 983 k€, soit 1 018€ /habitant.

Soit une baisse de 10,6 % en 10 ans.

D'aucuns verront là un souci louable de maîtrise des dépenses, alors qu'en fait, les recettes fiscales ne diminuant pas, il s'agit tout simplement d'un détournement de recettes vers des dépenses d'investissements, amortissables sur 10 ou 20 ans, et qui justifieraient, aux taux actuels de 1 à 1,5%, de recourir à des financements appropriés pour 60 ou 70% des ces investissements.

Alors, direz-vous, où retrouve-t-on cette réduction des dépenses courantes ?

- dans le manque d'entretien général de la commune ;
- le manque d'entretien de certains matériels roulants (des semaines d'immobilisation de la balayeuse, faute d'une pièce coûteuse) ;
- robinets d'eau défectueux, non remplacés, au cimetière ;
- mauvais état de certains bâtiments publics (halle du marché p. ex.).

Quant à l'aide sociale, elle est réduite à une subvention de 120 k€, obligeant celles ou ceux qui sont dans des difficultés notoires à se replier vers des organismes caritatifs ou même vers d'autres communes.

Le bien-vivre exige une approche du quotidien digne de ce nom. Ce ne sont pas les 11 millions annoncés d'investissements pour le futur qui apporteront un service public de qualité.

Depuis près de 10 ans, vous lisez ou entendez qu'en 2008 les finances étaient dégradées, alors que la Chambre régionale des comptes a démenti ces propos dans son rapport sur le sujet. La rumeur et la calomnie n'ont jamais grandi leurs auteurs. Et ce ne sont pas les économies réalisées sur le fonctionnement qui ont joué mais bien les rentrées financières prévues, dont l'édile a bénéficié tout en démolissant une mandature qu'il a accompagnée, et dont les réalisations lui ont profité (école du Lac Vert, EHPAD, réhabilitation de locaux, agrandissement de la ZAE).{comments on}